

HORAIRES

OUVERTURE DE LA PISTE (Samedi et Dimanche) :

- De 08h30 à 13h00
- De 14h00 à 19h30.

OUVERTURE DU BAR :

- Samedi de 08h30 à 19h30
- Dimanche de 08h00 à 19h30

OUVERTURE DES DOUCHES :

- Samedi de 08h00 à 20h00
- Dimanche de 08h00 à 20h00

DISPONIBILITES DES PISTES

Samedi et dimanche :

- **Piste Intégrale** : 1513 mètres + Terre.

INCLUS DANS LE TARIF :

- Le droit de piste,
- L'organisation des sessions,
- Ambulance médicalisée et secouristes,
- Commissaires de piste,
- Gardien de nuit,
- Camping du samedi soir gratuit

SUR LE CIRCUIT :

- Snack, boisson...
- Salle de bar
- Camping
- Douches



Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Veillez nous retourner le bulletin d'engagement accompagné du règlement de votre inscription avant le 22 Aout 2010. Les bulletins non-accompagnés de règlement ne seront pris en compte.

Les chèques seront encaissés 1 semaine avant la manifestation et rendu en cas d'annulation de la part du Grand Circuit du Roussillon. Le week-end réservé aux Supermotards n'aura lieu que pour un minimum de 30 pilotes engagés avant le 15 Aout . Aucune annulation d'inscription ne sera acceptée ou remboursée sauf en cas de maladie ou de blessures et sur présentation d'un certificat médical.

Si vous ne souscrivez pas à l'assurance du circuit, veuillez nous transmettre votre justificatif d'assurance (licence ou attestation d'assurance). Une assurance sera disponible sur place.

PROCHAINES DATES

**Samedi 4 septembre 2010
Dimanche 5 septembre 2010**



Grand Circuit du Roussillon

Espace La Garrigue
Rte du Barcarès
66600 RIVESALTES

Téléphone : 04 68 64 44 44
Télécopie : 04 68 64 44 45

Messagerie : contact@grand-circuit-roussillon.com



Les sports mécaniques au soleil

**▶ WEEK-ENDS
RESERVES AUX
SUPERMOTARDS**



*Week-end Supermotards du 4/5 septembre 2010
Au Grand Circuit du Roussillon*

BULLETIN D'ENGAGEMENT

**SAMEDI 4 septembre 2010
DIMANCHE 5 septembre 2010**

Renseignements : 04 68 64 44 44

Ou : 06 89 40 31 79

www.supermotard-club.com



WEEK-ENDS RESERVES AUX SUPERMOTARDS

L'inscription entraîne l'acceptation par le participant de ce règlement sans aucune réserve.

Le non-respect des consignes et du présent règlement par le pilote et/ou une ou plusieurs des personnes l'accompagnant entraînera une exclusion immédiate et sans aucune indemnité compensatrice.

I. CONSIGNES GÉNÉRALES

Le droit de piste n'est valable que pour **un seul et unique pilote**. L'accès aux pistes est **strictement réservé aux pilotes**.

Il est interdit à toute personne étrangère au circuit de pénétrer dans les zones interdites au public.

Les véhicules et les remorques doivent stationner à l'extérieur de l'enceinte de la piste, autrement dit sur les parkings et parcs pilotes.

Obligation pour tous :

- Tenir les chiens en laisse (interdit dans les stands)
- Utiliser les toilettes
- Collecter les immondices et déchets et les déposer dans les poubelles prévues à cet effet.
- Respecter les limites de vitesse sur le parking et sur les chemins.
- Interdiction formelle de faire du feu (barbecue...)

Obligation pour les pilotes :

- Tenir compte des remarques des préposés au contrôle
- Être patient et prudent avec les novices

II. CONSIGNES RÉSERVÉES AUX PILOTES

L'équipement obligatoire est le suivant :

- récupérateur d'huile et de liquides sur la moto ;
- casque et lunettes, bottes, gants, combinaison intégrale, et protection dorsale indispensables;
- pot d'échappement : le niveau sonore maximal admis est de 98 db(A).
- Protections cale pied

Un briefing se fera dans les stands, sous la terrasse, par un des membres du personnel de la piste.

Consignes de sécurité :

- Drapeau à damiers : fin de la série ;
- Drapeau rouge : interruption **immédiate** de la série, retour aux stands à petite vitesse par la piste, dans le sens normal de roulage;
- Drapeau jaune : incident – **ralentir**.

Le départ de la session est donné par le personnel de piste.

L'accès à la piste sera limité à **32 motos par session**.

La pré-grille se fera à l'entrée des stands.

Le supermotard-club et le personnel de la piste se réserve le droit de changer un pilote de niveau si cela est nécessaire quant au bon déroulement des sessions.

En cas de problème, garez-vous immédiatement sur le bas côté, hors de la trajectoire des pilotes.

Ne vous arrêtez jamais sur la piste, ni sur les buttes de saut. Ne pas prendre de raccourci ou passer entre les pneus balisant le circuit.

La mécanique, le ou les plein(s) et le graissage doivent être impérativement effectués sur le parc pilote sur un tapis environnemental. (Merci de penser à jeter vos déchets dans les poubelles).

Bulletin d'engagement -
Week-end réservé aux Supermotards
Samedi 04 /Dimanche 05 Septembre 2010

Inscription :	Prix unitaire
<input type="checkbox"/> Le samedi 4 septembre 2010 en préinscription	50,00 EUR
55€ sur place (selon disponibilités)	
<input type="checkbox"/> Le dimanche 5 septembre 2010 en préinscription	50,00 EUR
55€ sur place (selon disponibilités)	
<input type="checkbox"/> Le Pack Week-end* en préinscription	90,00 EUR*
100€ sur place (selon disponibilités)	
<input type="checkbox"/> Assurance (prix pour une journée)	10,00 EUR
<i>Obligatoire pour toute personne non-licenciées</i>	
<input type="checkbox"/> Groupes (rayer les mentions inutiles)	
Débutant / Intermédiaire / Expert	

Mode de paiement	
<input type="checkbox"/> Chèque (ordre puissance kart)	<input type="checkbox"/> Espèces
<input type="checkbox"/> Cheque Vacances	
Total TTC _____	

Nom / Prénom / Pseudo

Adresse

Téléphone

Inscription au repas du Samedi soir :

Nombres de personne(s) (pilotes et accompagnants) :
..... X 10€ =€

Joindre un chèque séparé à l'ordre de « association supermotard-club »

Bulletin à renvoyer à l'adresse suivante :

Mr GARCIA Florent
Association supermotard-club
2 rue Jacques MONOD
66000 PERPIGNAN